



Sologne des Rivières

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 14 SEPTEMBRE 2017**

Le 14 septembre deux mille dix-sept, à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 07 septembre, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Nombre de membres  
en exercice : 27

Nombre de membres  
présents : 21

VOTE : 26

Pour : 25

Abstention : 1

Contre : 0

**Adopté à la majorité**

**Etaient présents :**

**LA FERTE IMBAULT :**

Madame Isabelle GASSELIN, Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

**MARCILLY-EN-GAULT :**

Madame Agnès THIBAUT, déléguée titulaire,

**ORÇAY :**

Madame Michèle MOREAU, déléguée titulaire

**PIERREFITTE-SUR-SAULDRE :**

Monsieur Jacques LAURE, Monsieur Michel CHAUVIN, délégués titulaires,  
**SALBRIS :**

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Christiane LALLOIS, Madame Emmanuelle ROEKENS, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Madame Stéphanie DARDEAU, Madame Françoise VANDEMAELE, Madame Marie-Lise CARATY, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

**SELLES-SAINT-DENIS :**

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Corinne PENICAUD, délégués titulaires,

**SOUESMES :**

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

**THEILLAY :**

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE, délégués titulaires.

**Absents excusés et Pouvoirs**

Monsieur Max BURON, pouvoir à Monsieur MAURICE

Madame Marie-Laure CHOLLET, pouvoir à Madame LALLOIS

Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Monsieur PAVY

Monsieur Philippe DEBRE, pouvoir à Madame CARATY

Monsieur Claude LELAIT, pouvoir à Monsieur CHOPIN

Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI

**Secrétaire de séance :**

M. René POUJADE

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture  
au contrôle de légalité le :

Publié / Notifié le :

25/09/17



**OBJET :** -----

**2017-44 GESTION FINANCIÈRE DE LA CCSR - CONSULTATION**

Monsieur le Président explique que vu les nouvelles compétences notamment économiques et financières attribuées à la CCSR, et compte tenu de la démission de Madame Agnès THIBault aux fonctions de Vice-Président déléguée aux finances,

Il est proposé que la Communauté de Communes contractualise avec un cabinet d'expertise financière pour une mission d'audit financier et d'assistance administrative et comptable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

## DECIDE

- **DE LANCER** la consultation en vue de réaliser un audit financier de la CCSR permettant une lisibilité pour les investissements futurs ainsi qu'une assistance administrative et comptable.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'instruction et la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY

